PARTAGE TEMOIGNE

BULLETIN D'INFORMATION N°177 / JUIN 2020

ACTUS

COVID-19 :
nos partenaires
face à la crise sanitaire

Commission de réflexion
sur les Associations Affiliées

DOSSIER

Notre nouveau
partenaire KEOOGO

FOCUS

Éducation
à la Citoyenneté
et à la Solidarité
Internationale

Partage
avec les enfants du monde

Sommaire

3 Actualités

4 Dossier
Notre nouveau partenaire : KEOOGO

9 Focus
L'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale

10 Bénévoles
Événement
Cantines du monde 2020

11 Parrains
Les enfants d'ici dessinent pour les enfants de là-bas

Edito

Chères amies, chers amis,

Nous vivons, en France et dans le monde, un moment exceptionnel. Les enfants d'ici et d'ailleurs souffrent de cette situation. Peut-être sont-ils moins concernés par cette maladie, mais privés d'éducation, d'accès à une alimentation équilibrée, et victimes parfois de violences et de non-respect de leurs droits.

Partage a réagi vite, en soutenant nos partenaires qui ont fait preuve de grandes capacités d'adaptation. En avril et mai, plus de 275 000 € ont été dédiés à des projets complémentaires pour les besoins urgents des enfants et des familles les plus vulnérables, de nombreux fidèles parrains et donateurs se sont mobilisés pour soutenir financièrement cette mobilisation.

Après l'urgence des premiers jours, nous travaillons avec nos vingt neuf partenaires à travers le monde pour adapter leur action et notre soutien à la période de sortie de crise.

En parallèle, un appel a été lancé, *via* une campagne à la télévision et les réseaux sociaux, pour soutenir les enfants dès maintenant et après la crise. De nouveaux parrains ou donateurs nous ont rejoints. D'autres ont augmenté leur contribution, que tous soient ici remerciés. Des messages de soutien nous sont parvenus, dans une période où la communication avec les enfants et les partenaires était très difficile suite à la suspension des services postaux.

L'équipe des salariés de Partage a été remarquable dans la période, travaillant à distance pour maintenir à la fois le contact en France et avec le réseau à l'international. L'agilité de l'équipe a permis la poursuite de l'activité et l'appui d'urgence.

Le CA a aussi fonctionné à distance. Cette pandémie mondiale nous empêche de nous réunir, et c'est pourquoi nous avons décidé, comme les mesures gouvernementales nous y autorisent, de reporter notre Assemblée générale de juin au 26 septembre. Nous espérons vivement nous retrouver nombreux.

J'espère enfin que ce bulletin vous trouvera vous et vos proches en bonne santé. Parmi la grande famille des amis de Partage, certains ont été touchés par la maladie et le deuil. Je leur témoigne ici toute notre amitié. Je leur souhaite la force et l'espérance, pour qu'ensemble nous relevions de nouveaux défis au service des enfants.

« On peut chanter tous les poèmes des sages, on peut parler de l'humilité, mais il faut s'unir pour abolir injustice et pauvreté ». Le Jour de Clarté - Graeme Allwright, décédé le 16 février 2020.

Dominique Bissuel,
Président de Partage

PARTAGE
40, rue Vivenel - BP 70311
60203 Compiègne Cedex
Tél. 03 44 20 92 92

Association de solidarité internationale fondée en 1973
Régie par la loi de 1901
Reconnue d'utilité publique, pouvant recevoir des legs, donations et assurances-vie.

Directeur de la publication :
Dominique Bissuel
Rédactrice en chef :
Jennifer Duquesne
Rédactrice en chef adjointe :
Sabrina Musial

Comité de rédaction :
Marie Benketaf, Anne-Laure Narcy, Claudine Paraire

Toutes les photos sont authentiques, elles ont été prises par des membres ou partenaires de PARTAGE

Conception :
Sabrina Musial
Chargée de communication
Abonnement annuel : 12 euros
Commission paritaire N° 1115H80097
ISSN : 12908738
Dépôt légal : 2ème trimestre 2020

E-mail : info@partage.org
www.partage.org
Sur Facebook :
www.facebook.com/associationpartage
Sur Youtube :
www.youtube.com/partagefrance
Sur Linkedin :
www.linkedin.com/company/11220190/admin/

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C131468

Le Forest Stewardship Council (FSC) est un label environnemental, qui assure que la production de bois ou d'un produit à base de bois a respecté des procédures censées garantir la gestion durable des forêts.

COVID-19

Nos partenaires face à la crise

La crise sanitaire provoquée par la pandémie du COVID-19 à travers le monde (plus de 300 000 morts), risque de déstabiliser des pays déjà fragiles et dépendants : paralysie presque complète de l'économie, des transports, des systèmes éducatifs…

Chaque État a pris des mesures pour limiter la propagation du virus. Sur le terrain, les partenaires de Partage ont su se montrer réactifs. Aux côtés des populations vulnérables, ils se sont adaptés et continuent, tant bien que mal, à répondre aux besoins fondamentaux des bénéficiaires de leurs actions.

Partage soutient treize projets d'urgence spécifiques qui s'articulent autour de trois thématiques principales qui soutiennent 46 292 bénéficiaires directs et 160 000 bénéficiaires indirects. La première repose sur l'absolue nécessité de fournir aux équipes d'intervention ainsi qu'aux familles, du matériel de protection : lave-mains, savons, gel hydro alcoolique, masques… et de participer à la sensibilisation des populations. La seconde thématique, qui nécessite une aide d'urgence, est l'accès aux denrées alimentaires qui viennent souvent à manquer. Enfin, puisque les écoles sont fermées, nos partenaires maintiennent la « continuité pédagogique » quand cela s'avère possible (distribution de kits pédagogiques et de manuels de révision, organisation de cours particuliers pour les élèves en classe d'examens, diffusion des cours *via* la radio).

Rédigé en mai 2020

Vie associative

Associations Affiliées : commission de réflexion

Début 2019, le Conseil d'administration de Partage a mis en place une Commission en charge de la réflexion sur les Associations Affiliées à Partage.

Les Associations Affiliées sont des associations locales, composées exclusivement de bénévoles. À ce jour, il en existe 14, réparties sur le territoire français. Vous trouverez leurs coordonnées page 10 de ce bulletin.

La Commission mixte (CA, salariés, bénévoles) a été créée pour faire un bilan et questionner les orientations du réseau, avec le souhait de le développer davantage et de donner plus d'envergure à ses actions.

La première étape est de réaliser un état des lieux complet du réseau, avec ses forces, faiblesses, opportunités et menaces, puis, de proposer des pistes de réflexion au réseau, avec notamment le renforcement du programme d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) et de l'offre de services de Partage envers les Associations Affiliées.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE PARTAGE EST DECALEE

AU 26 SEPTEMBRE 2020

LA DATE CHANGE MAIS LE PROGRAMME RESTE LE MÊME !

> Assemblée générale
> Ateliers d'animation citoyenne pour les enfants
> Film reportage de la tournée INEPE - Équateur

Renseignements et inscription : Mélanie Gallois - 03 44 20 75 73 - melanie.gallois@partage.org

Notre nouveau partenaire : KEOOGO

Le Burkina Faso, littéralement « Pays des hommes intègres », est un pays enclavé d'Afrique de l'Ouest. Sa population, de près de 20 millions d'habitants, fait face à de nombreux défis avec plus de 45 % de sa population qui a moins de 14 ans et un Indicateur de Développement Humain[1] parmi les plus bas du monde.

Le Burkina Faso était reconnu pour sa stabilité politique et sécuritaire, mais depuis près de 5 ans, celle-ci se dégrade. Le pays dénombre de fréquentes attaques terroristes visant les services publics et les populations (enlèvements, intimidations, vols et rackets). Cette insécurité s'est fortement amplifiée pour toucher en 2020 plus de 50 % du territoire national. Ainsi, plus de 2 500 écoles et de nombreux centres de santé sont aujourd'hui fermés, 1,6 million d'habitants sont en insécurité alimentaire et 2,2 millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire, dont près d'un million de personnes sont déplacées internes[2]. À ces problématiques, s'ajoutent désormais les conséquences sanitaires, économiques et sociales désastreuses provoquées par la pandémie mondiale du COVID-19 qui touche le pays depuis la fin février.

Dans ce contexte socio-économique très difficile, ce sont malheureusement les populations les plus précaires qui sont en première ligne face aux dangers et qui subissent plus fortement les nouveaux chocs. Et notamment, comme toujours, les enfants, qu'il faut accompagner et protéger. Parmi les enfants vulnérables, certains sont particulièrement fragiles : les enfants et jeunes en situation de rue.

L'appellation générale « enfants et jeunes en situation de rue » désigne les enfants et jeunes, dont l'âge est compris entre 0 et 24 ans révolus, qui ont la rue comme milieu de vie prédominant.

Au Burkina Faso, ce phénomène est en recrudescence. Le dernier recensement[3], effectué en 2017, avance un chiffre d'environ 9 300 enfants en situation de rue, dont près de 20 % de filles. La proportion de filles

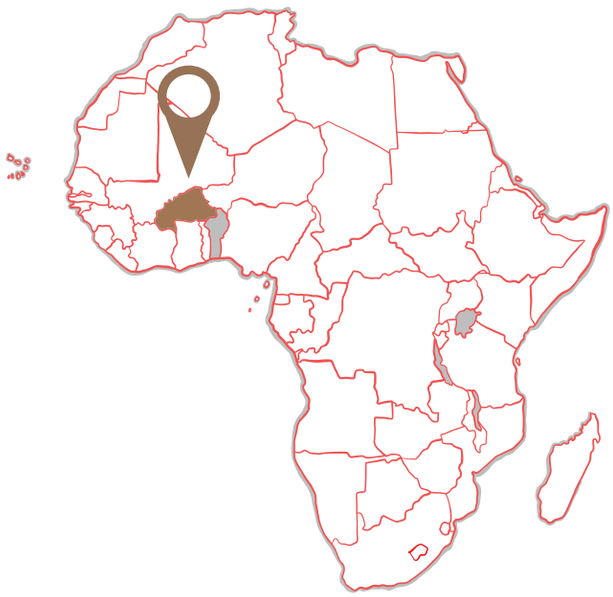

est en très nette progression depuis 2002, date du précédent recensement. Malheureusement, il y a fort à parier que ce chiffre a aujourd'hui dépassé la barre des 10 000 enfants. La capitale, Ouagadougou, concentre à elle seule environ 45 % des enfants recensés.

Le contexte sécuritaire très défavorable, notamment en zone rurale, les mutations socio-économiques et culturelles, l'effritement des mécanismes traditionnels de protection sociale et la recrudescence des violences familiales liées à l'extrême pauvreté en sont généralement la cause.

Parmi les principales raisons qui poussent les enfants à quitter leur foyer, celle de la pauvreté des parents est

1 - L'Indicateur de Développement Humain (IDH) est un indice permettant de classer les pays selon leur développement qualitatif et pas uniquement économique. Il agrège les statistiques nationales portant sur le niveau d'éducation, l'espérance de vie à la naissance et la richesse nationale par habitant.

2 - Aperçu de la situation humanitaire au Burkina Faso, *United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs*, 15 avril 2020.

3 - Recensement des enfants et jeunes en situation de rue dans les quarante-neuf communes urbaines du Burkina Faso, monographie nationale, Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille, août 2017.

la plus courante : les enfants partent à la recherche d'un peu d'argent. La seconde, pour les garçons, est le placement par les parents auprès de marabouts qui envoient les enfants mendier dans les rues (« *garibou* » dit-on à Ouagadougou). La troisième raison mise en avant est celle de la rupture familiale suite à des violences, des maltraitances, au remariage d'un des parents, à un abandon scolaire, au décès d'un ou des deux parents.

Dans la rue, ils cherchent surtout un moyen de subsistance : mendicité, vente, travail journalier non qualifié et informel. Pourtant, ces enfants aspirent à une vie « normale » : retourner sur les bancs de l'école, apprendre un métier, monter leur propre activité économique ou encore retourner en famille.

Ils sont alors rapidement marginalisés et s'exposent aux risques de délinquance, de traite des enfants, de violences ou de prostitution. Désocialisés et isolés, ils sortent des circuits officiels de prise en charge et s'excluent des mécanismes de protection sociale existants : accès aux soins élémentaires, à la scolarisation ou la formation.

Pourtant, plusieurs types de structures assurent l'accompagnement des enfants en situation de rue. Les structures ouvertes (suivi apporté dans leur milieu de vie), les structures fermées (établissements d'accueil et de suivi quotidien), ainsi que les milieux semi-ouverts qui assurent un accompagnement hybride : en partie en centre d'accueil et en partie dans la rue. Malgré la diversité de services disponibles, près de 90 % des enfants en situation de rue recensés en 2017 déclaraient n'avoir jamais été suivis par une structure d'accueil.

LE BURKINA FASO EN QUELQUES CHIFFRES

Population totale → 19,75 millions d'habitants
Espérance de vie → 61 ans
Taux de pauvreté des ménages → 40 %
Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural → 65 %
Taux net de scolarisation primaire → 65 %

Source : Rapport PNUD 2018

Le pré-partenariat : de quoi parle-t-on ?

Comment fonctionne Partage ?

Avant tout partenariat, une personne ressource, experte de la solidarité internationale, est sélectionnée en fonction de sa connaissance du pays et du milieu associatif local pour effectuer une étude permettant de sélectionner les associations locales qui représentent au mieux les principes fondamentaux de Partage. S'ensuit une première mission effectuée par Partage pour approfondir le contact avec une ou plusieurs organisations. Suite à cette mission, il est proposé au Conseil d'administration de Partage de démarrer une première collaboration pouvant durer de 9 à 18 mois au cours desquels sont réalisées, d'une part, une mission de validation sur les aspects administratifs et financiers, afin de s'assurer que l'association dispose d'un niveau d'organisation suffisant pour garantir une gestion transparente des fonds de Partage, et de l'autre, une mission de validation des programmes pour s'assurer de la qualité des actions mises en oeuvre et définir, avec le partenaire, ce qui sera soutenu par Partage.

Et le pré-partenariat avec Keoogo alors ?

La collaboration entre Partage et Keoogo a démarré en mars 2018 avec pour projet la protection des enfants et jeunes en situation de rue au Burkina Faso dans la zone urbaine de Ouagadougou. Cécile Héry, directrice du Département programmes, s'est rendue sur place accompagnée d'un bénévole, Yves Mormède, spécialiste des questions financières, en novembre 2019, afin d'apporter tous les éléments de décisions au Conseil d'administration pour décider d'un démarage éventuel du partenariat.
Les conclusions de la mission furent positives : Keoogo a une connaissance accrue du terrain, l'association intervient dans plusieurs domaines permettant de répondre à plusieurs problématiques, le personnel est formé, motivé, engagé et montre une grande capacité d'adaptation au contexte. Partage propose d'accompagner Keoogo dans le suivi financier de sa structure, de réaliser une étude sur le déplacement des enfants et le risque de rue avec la mise en place d'un projet urgence. Et enfin, de suivre l'évolution du village des filles pour une possible implication future de Partage dans ce projet.

Quelques chiffres : résultats obtenus en 2018 auxquels Partage a contribué

- 114 maraudes
- 24 journées récréatives
- 111 enfants et jeunes placés
- 82 enfants et jeunes réintégrés
- 85 actes de naissances établis
- 60 femmes leaders formées et accompagnées
- 446 bénéficiaires soignés
- 124 enfants scolarisés en primaire

L'association KEOOGO

C'est dans la capitale burkinabè qu'intervient notre nouveau partenaire, l'association Keoogo pour venir en aide aux enfants et jeunes vivant en situation de rue. Fondée en 2004 par trois anciens salariés de Médecins Sans Frontières, Keoogo accompagne et oriente les enfants qui sont exclus des rouages de prise en charge afin de leur offrir une chance de quitter durablement la rue et ses nombreux dangers, l'espoir d'un avenir meilleur.

Pour être efficace, Keoogo travaille avec un réseau de partenaires et sort d'une « simple prise en charge d'urgence », conscient que les réinsertions forcées tendent à reproduire le phénomène et génèrent de nouveaux risques pour l'enfant. Keoogo base donc sa stratégie sur un accompagnement durable et une « approche rue » pour s'inviter dans le quotidien de ces enfants méfiants du monde des adultes.

Une des forces de l'approche de Keoogo, en cohérence avec les Droits de l'Enfant dans ses quatre principes inaliénables (notamment ceux de « participation » et d' « intérêt supérieur de l'enfant»), repose sur la place qui lui est accordée dans la définition de ses objectifs de resocialisation. Keoogo ne travaille pas « pour l'enfant » mais « avec l'enfant », ce qui, dans un contexte de rue et auprès d'un public très marginalisé, n'est pas toujours facile. L'écoute et le respect sont les maîtres mots du travail quotidien ; quel que soit l'âge, l'histoire, la religion, le sexe, l'origine géographique ou la nationalité de ces enfants.

Pour rendre cette stratégie de protection de l'enfance démunie opérationnelle, Keoogo met en œuvre plusieurs projets, avec différents partenaires techniques et financiers. Sur le terrain, Keoogo oriente les enfants les plus fragiles vers les structures existantes : le Samu social, les centres d'accueil et d'hébergement des enfants vivant dans la rue. Keoogo est la structure burkinabè de référence du Réseau Afrique de l'Ouest pour la protection des enfants, un mécanisme transnational de coordination et de collaboration entre différents acteurs dans différents pays pour le référencement, la prise en charge et la protection des enfants en mobilité et en difficulté en Afrique de l'Ouest (du Sénégal au Nigéria).

Témoignage de Mme Inge Vangodsenhoven, responsable des partenariats Médecin du Monde Belgique

« Médecin du Monde Belgique, structure pour laquelle je suis responsable des partenariats à Bruxelles, collabore avec l'association Keoogo au Burkina Faso depuis de nombreuses années. Nous avons signé plusieurs conventions de collaboration et mettons notamment en œuvre des projets comme celui de « réinsertion et réhabilitation des enfants et jeunes en situation de rue » à Ouagadougou. Sur cette thématique spécifique, nous n'avons pas de référent technique ici au siège et nous considérons donc Keoogo comme un partenaire stratégique, chez qui se situe l'expertise de terrain.

Les équipes de maraude, le travail avec les pairs éducateurs et avec la communauté (femmes leaders, jeunes leaders) ainsi que le réseau avec lesquels ils travaillent en font un acteur essentiel qui connait très bien la problématique et son public cible. »

Retour en famille

Partenariat avec PARTAGE

Aussi bien pour sa stratégie cohérente que pour l'expertise de son équipe de terrain, Partage est heureuse aujourd'hui de contribuer au développement du projet de réinsertion et de réhabilitation des enfants vivant en situation de rue à Ouagadougou. L'objectif de ce beau projet est d'améliorer l'accès à la prise en charge médico-psychosociale de ces enfants et jeunes, par la mise en œuvre d'une stratégie de prévention, d'accès aux soins de qualité, de réhabilitation et de réintégration.

Sur le terrain, cela signifie que Partage soutient Keoogo dans la réalisation de causeries-débats dans les rues auprès des enfants et jeunes, identifiés lors des maraudes grâce à l'implication forte et appréciée des pairs éducateurs. Souvent « anciens de la rue », ils parviennent à établir un dialogue vrai avec les jeunes, ils décryptent les codes, comprennent les silences, sentent les sujets à ne pas aborder, instaurent une relation de confiance, indispensable à tout travail de réinsertion. Keoogo fait de son mieux pour prévenir et sensibiliser filles et garçons aux dangers de la rue. Des supports spécifiques et adaptés sont créés pour expliquer, par la force de l'image, les risques de prostitution, de toxicomanie, de grossesses précoces pour les jeunes filles. Malheureusement, cela n'est pas toujours suffisant, et la prise en charge directe devient nécessaire : « bobologie » dans les rues du grand marché le soir qui peut donner lieu à un suivi médical plus poussé ; détection et hospitalisation des cas plus graves ; mise à l'abri dans les centres d'accueil et d'hébergement, havres de paix où les jeunes sont nourris, logés, où ils peuvent ré-apprendre les normes sociales, à vivre en groupe dans un climat bienveillant, à reprendre confiance en leurs capacités.

Au-delà, pour préparer « l'après », Keoogo investit dans l'éducation de ces enfants et jeunes. Par le biais d'une simple scolarisation quand cela est encore possible (âge, niveau, motivation) ou par l'accès à la formation professionnelle. Les éducateurs accompagnent les jeunes dans leur projet de vie et les encadrent au quotidien pour leur permettre de le mener à bien. Pour certains, les plus chanceux, Keoogo peut faciliter un renouement familial. Mais c'est un parcours de longue haleine. Il faut d'abord que l'enfant accepte de raconter son histoire, souvent douloureuse, toujours complexe ; qu'il surmonte son traumatisme pour envisager de « repartir à zéro ». Ensuite, ce sont les psychologues de Keoogo qui rencontrent la famille, essaient de trouver une médiation et, dans le meilleur des cas, organisent les retrouvailles.

Un dernier axe du projet de Keoogo nous semble particulièrement intéressant et porteur, celui qui œuvre à renforcer les capacités des professionnels du secteur de l'enfance : éducateurs des centres d'accueil, policiers, gendarmes, brigades des mineurs, femmes leaders, parlementaires… tous ces adultes en contact avec les enfants des rues qui ne savent pas toujours comment les appréhender À travers des formations spécifiques, ces professionnels ont l'occasion de changer de regard sur ces enfants : moins stigmatisés, ils sont plus volontiers appréciés pour ce qu'ils sont : des victimes et des mineurs.

Toutes les actions de protection des enfants des rues de Ouagadougou, mises en œuvre par Keoogo, correspondent parfaitement à la mission sociale de Partage : être la voix de ces enfants oubliés et fragiles, que peu d'adultes écoutent ; défendre leurs droits. Oui, Partage peut être fière d'y contribuer !

Marie BENKETAF, Responsable du suivi des programmes
Burkina Faso, Madagascar, Union des Comores

Le renforcement de capacités avec PARTAGE

Partage a pour mission d'accompagner les structures partenaires à améliorer leurs pratiques en renforçant leurs capacités.

C'est pourquoi, en parallèle d'un appui au projet pour les enfants des rues et de leur famille, Partage soutient Keoogo dans un travail de reconstitution de sa comptabilité générale :

- ➜ achat d'un logiciel comptable adapté et répondant aux normes locales ;
- ➜ formation de l'équipe administrative et comptable à son paramétrage et son utilisation ;
- ➜ appui/conseil d'un cabinet d'expertise comptable ouagalais sur la mise en place d'une comptabilité générale pour tous les projets de la structure.

Cette démarche permet à Keoogo de développer ses savoir-faire et ainsi de mieux pérenniser son action.

Récit de vie Seydou Zidouemba, pair-éducateur

Seydou a 33 ans, il est marié et a trois enfants. Seydou est pair-éducateur chez Keoogo. Il a été formé au secourisme et travaille maintenant avec Keoogo pour venir en aide aux enfants des rues.

Le travail de Seydou est primordial dans sa vie, sans doute parce que lui aussi a passé plusieurs années dans la rue… À 7 ans, Seydou se sauve de l'école coranique comme d'autres enfants talibés qui fuient la violence et la misère.

Seydou restera 9 ans dans la rue à Ouaga, à vivre avec d'autres enfants côtoyant au quotidien la violence, la peur, la faim, les trafics en tout genre et parfois même la mort…

Et puis un jour, il est approché par une équipe mobile de MSF (qui deviendra Keoogo) qui met tout en œuvre pour l'aider à sortir de l'enfer de la rue.

Seydou est reconnaissant d'avoir croisé le chemin des travailleurs de Keoogo, mais est surtout fier de pouvoir à son tour aider et conseiller les enfants qui sont en situation de rue.

Centre Pan Bila : jeunes filles référées par Keoogo

L'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)

Depuis son origine, Partage s'est donné pour mission de « contribuer à promouvoir et à faire appliquer la Convention Internationale des Droits de l'Enfant » et de « contribuer à informer le public en France pour l'inciter à s'engager durablement par des actes concrets de partage », comme indiqué dans l'article 1er de ses statuts.
Cette mission s'inscrit parfaitement dans ce que l'on appelle aujourd'hui l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI).
On peut définir l'ECSI comme un ensemble de pratiques, permettant de mieux comprendre la complexité du monde, les mécanismes d'interdépendance et d'exclusion, ainsi que les origines des inégalités, et favorisant la citoyenneté mondiale et le bien-vivre ensemble. Sa finalité est de contribuer à la construction d'un monde plus juste et respectueux de l'environnement et des droits humains.

Au cours des 10 dernières années, Partage a fortement développé ses actions d'ECSI en France :
Elle a créé deux expositions photographiques, qui permettent de sensibiliser aux inégalités d'accès à l'éducation et à l'alimentation dans le monde, de faire connaître les actions de nos partenaires pour lutter contre ces inégalités et d'inciter à s'engager durablement à leurs côtés, notamment *via* le parrainage.
Grâce à ces outils, le réseau bénévole a mené de nombreuses actions d'ECSI, au sein d'établissements scolaires, de médiathèques ou encore d'entreprises.
En 2019, ces actions ont concerné environ 1 300 personnes, dont 800 enfants et jeunes.
Depuis 2013, Partage et son réseau bénévole organisent des tournées artistiques en France, afin de sensibiliser aux Droits de l'Enfant et d'inciter à agir pour leur respect.
La dernière s'est déroulée en 2019, avec l'ensemble musical de notre partenaire équatorien INEPE, composé en majorité d'enfants issus des quartiers défavorisés de Quito. Le but était de faire connaître l'approche pédagogique de l'INEPE, basée sur les principes de l'éducation populaire, qui valorise tous les savoirs et permet aux enfants de s'épanouir et de développer toutes leurs capacités. À l'INEPE, les activités artistiques sont enseignées à l'école dès le plus jeune âge et contribuent à réduire les effets des inégalités sociales.
Dans le cadre de ce projet, 500 enfants et jeunes de France ont participé aux échanges et ont été sensibilisés à cette thématique.

Aujourd'hui, Partage souhaite renforcer ses actions d'ECSI et vous donne rendez-vous dès maintenant pour préparer la rentrée de septembre et développer ensemble de nouveaux projets, prioritairement en milieu scolaire :
Nous contacter au 03 44 92 20 20
ou info@partage.org.

Anne-Laure Narcy, Responsable réseau bénévole et éducation au développement

Zoom sur une action

Partage RA St-Étienne a organisé une rencontre entre l'ensemble musical de l'INEPE et la Maîtrise de la Loire, l'une des dix écoles d'enseignement de chant choral de France, située à Montbrison.
En amont, chaque chorale a appris deux nouvelles chansons, l'une française et l'autre équatorienne, à chanter ensemble lors de leur rencontre. À Montbrison, les Équatoriens ont été hébergés par les familles des élèves de la Maîtrise, tandis qu'en journée, tous se retrouvaient dans les locaux de l'école. Pendant trois jours, Équatoriens et Français ont partagé des temps de travail musical de grande qualité et participé à des échanges culturels et citoyens inoubliables. Environ 100 personnes ont participé à cette action.

Événement Cantines du monde 2020

En novembre 2020, Partage et son réseau bénévole organisent leur événement "Cantines du monde", dont le but est de sensibiliser à l'importance de l'alimentation dans le développement global de l'enfant et, en particulier, au rôle qu'elle joue à l'école pour les enfants les plus défavorisés.

Pour cela, plusieurs événements sont organisés tout au long du mois de novembre, dans une dizaine de villes de France. Certains se déroulent dans des écoles ou lycées, d'autres au domicile de bénévoles ou encore en partenariat avec des associations partageant les mêmes valeurs.

Notre exposition photographique "Cantines du monde", accompagnée de supports pédagogiques et ludiques, sert de fil conducteur à l'ensemble des événements.

Lors des échanges, des clés sont données au public, pour mieux comprendre les inégalités d'accès à l'alimentation dans le monde, ainsi que les solutions apportées par nos partenaires sur le terrain, auprès des enfants les plus vulnérables.

La crise sanitaire que nous vivons actuellement ne fait que renforcer ces inégalités. Un point précis sur les évolutions et actions spécifiques, mises en place par nos partenaires et soutenues par Partage, sera réalisé au plus près de la date des événements.

Un site internet dédié a été développé : www.cantinesdumonde.org
Quelques semaines avant le mois de novembre, vous y trouverez toutes les informations sur les événements locaux : lieu, date, activités, coordonnées des bénévoles organisateurs sur place, etc.

L'événement «Cantines du monde" participe à la promotion de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) et des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

Article 27 de la CIDE (extrait) :
1. Les États parties reconnaissent le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social. (…)
3. Les États parties adoptent les mesures appropriées, compte tenu des conditions nationales et dans la mesure de leurs moyens, pour aider les parents et autres personnes ayant la charge de l'enfant à mettre en œuvre ce droit et offrent, en cas de besoin, une assistance matérielle et des programmes d'appui, notamment en ce qui concerne l'alimentation, le vêtement et le logement. (…)

ODD 2 :
Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

14 antennes locales bénévoles

Alpes Maritimes
Jamila Ibrahimi
partage.alpesmaritimes@orange.fr
Tél. 04 93 76 85 10

Alsace
Christian Carau
accueil@partage-alsace.org
Tél. 06 16 41 37 45

Aube
Sylvie Joly
aube@partage.asso.fr
Tél. 06 64 77 20 00

Auvergne
Bernadette Carbonnel
auvergne@partage.asso.fr
Tél. 04 73 26 23 37

Bordeaux Gironde
Joëlle Boussier
bordeaux@partage.asso.fr
Tél. 06 33 75 81 67

Calvados
Martial Legras
calvados@partage.asso.fr
Tél. 02 31 82 41 25

Isère
Jean-Charles Souriau
isere@partage.asso.fr
Tél. 06 06 44 09 25

Lyon Rhône
Francis Dufour
partage.lyon.rhone@gmail.com
Tél. 06 66 02 22 13

Oise
Corinne Loverich-Bouvet
oise@partage.asso.fr
Tél. 06 14 47 52 63

Paris
Nathalie Lanoizelée
paris@partage.asso.fr
Tél. 06 08 64 53 45

Provence
Caroline Gareau
provence@partage.asso.fr
Tél. 06 79 78 65 50

RA - Saint-Étienne
Brigitte Giret
partagera@sfr.fr
Tél. 06 77 48 27 43

Région Nantaise
Christiane Dronneau
partageregionnantaise@laposte.net
Tél. 02 40 43 51 14

Vendée
Martine Bouffet Vergniol
vendee@partage.asso.fr
Tél. 02 51 54 95 61

Les enfants d'ici dessinent pour les enfants de là-bas…

Vous le savez, la crise sanitaire et les mesures de confinement nous ont contraints à suspendre toute correspondance entre les enfants et vous, tous confinés pendant de longues semaines.
Vous avez été privés des nouvelles de vos filleuls, comme eux l'ont été des vôtres.
Nous espérons, lorsque vous lirez cette page, qu'une reprise des échanges sera progressivement possible.

Nous vous proposons de vous y préparer en faisant participer vos enfants ou petits-enfants à un bel échange à travers la réalisation de dessins sur un thème qui nous concerne tous : comment se protéger ? (en se lavant les mains, en éternuant dans son coude, en se saluant à distance, etc.).
Nul doute que chacun y prendra un grand plaisir. Lorsque cela sera de nouveau possible, vous pourrez envoyer (à l'adresse habituelle dans chaque pays) ces dessins à vos filleuls qui les recevront avec la même joie.

Nous pensons qu'il s'agit là d'une magnifique occasion de créer un lien entre tous et de renforcer cette solidarité dont nous avons plus que jamais besoin.
Sorel, 4 ans, a répondu au dessin de la petite Meghna, après l'avoir vu sur la page Facebook de Bikalpa, notre partenaire au Népal.

Si vous le souhaitez, vous pourrez aussi nous raconter comment vous avez mis cela en place et comment les enfants ont réagi : leurs questions, leurs remarques, leurs souhaits…
Nous sommes à votre écoute : tel était l'objet de notre email en avril dernier que nous avons pu envoyer à tous les parrains et marraines dont nous avions l'adresse électronique et qui nous a permis pendant cette période difficile de garder le contact avec vous. Nous serons heureux de le maintenir.

Claudine Paraire, Directrice des relations parrains et donateurs

Selon Meghna, bénéficiaire de Bikalpa en Inde, se laver fréquemment les mains aide à prévenir le coronavirus, elle a entendu parler de cela dans les actualités.

Elle a donc réalisé ce joli dessin qui a été publié sur la page Facebook de Bikalpa le 4 avril dernier.

Sorel, 4 ans, a souhaité lui répondre en retour depuis la France par un joli dessin.

Votre chargée de relation est à votre écoute !

Marine Caballol
marine.caballol@partage.org
Bénin, Burkina Faso (Dispensaire Trottoir), France, Thaïlande.

Sylvia Guarneri
sylvia.guarneri@partage.org
Bosnie-Herzégovine, Cambodge, Équateur (Inepe), Union des Comores, Vietnam.

Hélène Mahieus
helene.mahieus@partage.org
Brésil, Burkina Faso (Tin Tua), Équateur (San Juan), Honduras.

Nathalie Matran
nathalie.matran@partage.org
Égypte, Liban, Madagascar (ASA), Roumanie.

Alexandra de Oliveira
alexandra.de.oliveira@partage.org
Haïti, Inde, Madagascar (Bel Avenir ; Vahatra), Népal, Palestine.

Les legs, donations et assurances-vie permettent à PARTAGE d'aider les enfants, concrètement et sur la durée. PARTAGE étant un organisme reconnu d'utilité publique, la totalité de ce que vous transmettez est exonérée de droits de succession.

LES LEGS

Une transmission par testament
Le legs permet de donner tout ou partie (même modeste) de son patrimoine après son décès. Le legs se fait par testament et peut être révoqué à tout moment par un nouveau testament.

LA DONATION

Une transmission immédiate
La donation consiste à transmettre un bien de son vivant avec l'accord du « donataire » que vous voulez favoriser (une personne, ou une association caritative...). Cette démarche nécessite obligatoirement de passer par le notaire. Elle est irrévocable et son effet est immédiat.

L'ASSURANCE-VIE

Souscrit auprès de votre assureur ou de votre banquier, le contrat d'assurance-vie vous permet de transmettre votre capital au bénéficiaire que vous aurez préalablement désigné (une personne, ou une association caritative...). Cette transmission se fait sans formalités, ni droits de mutation.

Pour vous renseigner, vous aider et vous accompagner, n'hésitez pas à contacter en toute confidentialité
Mélanie Gallois, en charge des legs, donations et assurances-vie au **03 44 20 75 73** ou par mail : **melanie.gallois@partage.org**

DEMANDE DE DOCUMENTATION

Je souhaite, sans engagement de ma part, recevoir de PARTAGE des informations sur les legs, donations et assurances-vie.

Monsieur ☐ Madame ☐

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ E-mail _____

N° de participant _____

40, rue Vivenel
BP 70311 - 60203 Compiègne
Cedex - France
Tél. 03 44 20 92 92
Fax 03 44 20 94 95

Pour en savoir plus
www.partage.org

Merci infiniment de votre engagement à nos côtés !

PARTAGE s'engage à ne pas louer ou échanger ces coordonnées à d'autres organismes.

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès et de modification auprès de l'association bénéficiaire « PARTAGE », dans les conditions prévues par la délibération n°80 du 01/04/1980 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

BU177